AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

ABONNEMENT ANNUEL 60,00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08 00 F

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 164 28 juin 1978

CULTURES MARAICHERES

- TOMATE -

CHANCRE BACTERIEN (Corynebacterium michiganense)

La présence de cette bactérie, observée dans le secteur de LUNEVILLE (54), se manifeste par des chancres longitudinaux sur les pieds de tomates, entrainant le noircissement des vaisseaux et de la moelle. En fin d'attaque, les pieds flétrissent et meurent.

Afin de limiter les dégâts provoqués par cette bactérie, on prendra soin :

- d'utiliser des semences saines et des plants impérativement produits sur sols désinfectés,
- d'éviter le retour trop fréquent de la culture de tomates sur une même sole,
- d'arracher et de brûler les pieds malades.

- CHOU -

NOCTUELLES

On note actuellement une augmentation des chenilles de noctuelles défoliatrices (KRAUTERGERSHEIM - 67). Dans ces parcelles, intervenir de toute urgence. Pour le choix des produits, consulter le bulletin n° 162 du 14 juin 1978.

PUCERONS CENDRES DU CHOU

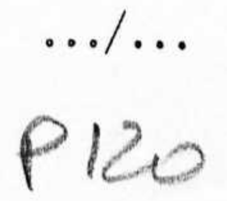
Les premières colonies de pucerons cendrés sont en voie d'installation dans les cultures de choux, notamment dans les secteurs de HOLTZWIHR - WICKERSCHWIHR (68). Une intervention se justifie dès que l'on observe plus de deux jeunes colonies sur 10 plants.

Employer l'un des aphicides conseillés en cultures maraichères, sur la liste parue dans Phytoma de février 1978.

Apporter au moins 600 litres d'eau à l'hectare et ajouter un mouillant à la bouillie.

Nous précisons que l'oxydéméton méthyl (Méta-Systémox), le phosphamidon (Dimécron 10) et le vamidothion (Kilval, Sepaphid, Vamifène) sont interdits d'emploi sur cultures maraichères et légumières de plein champ.

.../...



- CAROTTE -

ALTERNARIOSE

Effectuer une pulvérisation, de préférence par atomiseur, dès l'apparition des premières taches sur les fanes (d'abord décoloration jaunâtre, puis dessèchement rapide). On utilisera : captafol à 160 g de m. a./hl, mancozèbe à 160 g de m. a./hl ou manèbe à 160 g de m. a./hl.

VIGNE

OIDIUM

Cette maladie est en progression dans bon nombre de parcelles. Dans ces situations, il est recommandé d'effectuer un soufrage pendant la pleine floraison.

Les viticulteurs équipés pour faire des poudrages ont intérêt à utiliser cette technique d'application du soufre.

GRANDES CULTURES

- HOUBLON -

MILDIOU

Dans un certain nombre de houblonnières, on peut encore observer des attaques primaires (pousses spiciformes) sur les repousses, à la base des souches de houblon.

Comme le temps perturbé pendant la dernière décade de juin a été favorable aux attaques secondaires sur feuilles, il est conseillé de renouveler la protection fongicide avant le 2 juillet.

OIDIUM

Reconduire également la protection contre ce champignon, en ajoutant un anti-oïdium à la bouillie anti-mildiou, notamment sur la variété Northern-Brewer en début de floraison.

PUCERONS

L'état sanitaire vis-à-vis de ces ravageurs est satisfaisant dans l'ensemble. Dans la plupart des situations, il n'y a pas lieu d'ajouter un aphicide à la bouillie anti-mildiou.

A signaler que les conditions d'humidité du sol sont favorables, actuellement, à l'application du diméfox (Terra-Sytol) sur les variétés tardives.

- MAIS -

PYRALE DU MAIS

Le contrôle du vol de ce papillon, effectué dans les principales zones de production de maïs, nous permet de signaler les premières captures de papillons mâles en piège sexuel, en date du 16 juin (PFETTISHEIM - 67) et les premières sorties en cage d'élevage le 23 juin à DALHUNDEN (67). Tout traitement est encore prématuré.

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

- PRUNIER -

CORYNEUM (maladie criblée)

Cette maladie se développe dangereusement dans la plupart des plantations de la Circonscription. Intervenir avec une spécialité à base de thirame à 200 g de m. a./hl, de dichlone à 50 g de m. a./hl ou de captane à 250 g de m. a./hl.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER